



Action Soci@le

La lettre d'infos de la FSU Bretagne n°1

Les représentants de la FSU à la Commission académique de l'action sociale :

Pour le 22 :

Philippe Le Drezen
Claudie Le Guen

Pour le 29 :

Sabrina Manuel
Jean . Luc Pinon

Pour le 35 :

Arnaud Texier
Nolwenn Richard

Pour le 56 :

Catherine Lancelot Le Noc
Jacques Brilllet

Refonder l'action sociale :
une urgence mais aussi un enjeu social.

Un enjeu de démocratie sociale

Chacun aurait pu penser que la question de l'action sociale dans notre académie, posée dans le cadre d'une refondation voulue par les personnels et négociée par les organisations syndicales, aurait été traitée normalement.

Il n'en a rien été.

L'installation de la nouvelle CAAS s'est déroulée dans un climat détestable face à une administration qui concevait cette réunion comme un simple commentaire de ses propres chiffres et l'action sociale comme sa propriété. L'action sociale appartient à ses personnels.

L'adoption d'un règlement intérieur conforme, la création d'un secrétaire académique à l'action sociale ont permis d'imposer une approche nouvelle, gage d'une refondation réussie. Cette adoption a été permise par les interventions très déterminées, non seulement de la FSU, mais aussi des délégués MGEN.

Catherine Lancelot Le Noc a été élue secrétaire académique de l'action sociale. Elle fera le lien permanent entre les personnels, leurs attentes et l'administration. L'instauration d'une commission permanente permettra aussi de fait non seulement le suivi des dépenses mais aussi le suivi du financement des actions décidées par la CAAS.

Des évolutions à imposer.

L'académie souffre de deux caractéristiques dont on comprend que l'administration n'ait guère envie de faire publicité :

- **La dotation action sociale du ministère n'est pas entièrement consacrée à l'action sociale.** Environ 10 % des crédits sont amputés pour le rectorat soient environ 70 000 euros !
- **L'académie est la seule de France à ne pas mettre en œuvre une ASIA (action sociale d'initiative académique).**

Les représentants de la FSU à la CASS ont donc exigé qu'une ASIA soit instaurée au niveau de l'académie et soit financée par les crédits alloués à l'action sociale mais dépensés dans d'autres secteurs.

Ces deux questions sont l'enjeu et les marqueurs d'une véritable refondation de l'action sociale. Elles seront les guides de notre action à la CCAS.



Contacts :

FSU 22

18 rue de Brest 22000 Saint-Brieuc
Tél. 02 96 61 60 85
mail. fsu22@fsu.fr

FSU 29

Maison du peuple
2 place Edouard Mazé 29283 Brest
Cedex
Tél : 02 98 43 33 51
Por. 06 02 33 38 22
mail. fsu 29@fsu.fr

FSU 35

14 rue Papu 35000 Rennes
Tél : 02 99 63 94 50
Por. 06 42 69 94 20
mail. fsu35@fsu.fr

FSU 56

2 rue Général Dubail 56100 Lorient
Tél : 02 97 21 86 06
Por. 06 32 64 35 90
mail. fsu56@fsu.fr

Les représentants de la FSU



Avec la FSU,
pour le Service Public !



Budget 2013 : Dépenses et commentaires.

Le budget :

Dotation ministérielle: 615 960 euros
Budget académique : 570 000 euros
Budget réalisé : 551 437 euros.

Le budget est amputé de 45 960 euros par le rectorat. Interrogée, l'administration est incapable de dire à quel niveau cette amputation a été réalisée.

Entre la dotation ministérielle et le budget réalisé, ce sont 10,47 % des crédits qui n'ont pas été utilisés pour l'action sociale.

Comparatif des dépenses PIM (Prestations interministérielles) (hors secours et prêts)

Nature	Académique	% Aca	% Nat
Aides aux enfants situation de handicap	354 380 "	82.7 %	72.2 %
Aides aux vacances	16 153	3.76 %	13.8 %
Restauration	62 916 "	14.68 %	15.3 %

Comparatif des budgets.

Total	PIM	ASIA	Secours	CIV
% acad.	72.4%	0 %	24.15 %	0 %
% national	41.78 %	32.56 %	24.72 %	0.93 %

L'académie de Rennes consacre l'essentiel de son budget action sociale aux dépenses obligatoires (PIM). A l'intérieur même de ces dépenses obligatoires, le secteur vacances est inférieur de 10 points à la dépense moyenne nationale.

L'académie de Rennes est la seule académie de France à ne pas mettre en place d'action sociale d'initiative académique. Cette dernière peut intervenir dans tous les domaines (accueil, enfances et études, logement, vacances, loisirs, culture...).

L'analyse des budgets illustre l'absence totale d'une politique d'action sociale. Elle honore les dépenses obligatoires sans mettre en place une action au service des personnels.

En exigeant que tout le budget alloué soit dévolu à l'action sociale, la FSU entend faire évoluer cette politique en faisant que l'académie se rapproche des normes nationales.

Secours.

L'académie consacre 24,15 % du budget action sociale aux secours, ce qui la place dans la moyenne nationale. Pour autant, la hauteur des secours accordés est bien moindre. Ce simple constat pose, de fait, la question de la politique de secours. Les représentants de la FSU ont demandé qu'une réelle réflexion soit menée sur la politique des secours, en corrélation aussi avec celle des prêts. Dans l'académie, la politique des prêts se différencie aussi, caractérisée par des prêts plus hauts que la moyenne nationale (les prêts ne coûtant rien à l'employeur).

Secours	Secours le plus élevé	Secours moyen
National	2 500	708
Académie	1 000	496

Prêts	Prêt le plus élevé	Prêt moyen
National	10 000	1 510
Académie	4 000	1 786